

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET DE PERMIS DE CONSTRUIRE PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

- ELEMENTS DE FIN DE CONSULTATION- - SYNTHESE DES OPERATIONS .

Conformément à la réglementation, la consultation parallélisée relative à la demande d'autorisation environnementale déposée par la société JORIS IDES , s'est déroulée du 9 avril au 9 juillet 2026 .

La consultation a été close le 9 juillet 2026 à 18heures.

POUR RAPPEL QUELQUES DE PROCEDURE :

« En fin de consultation , le commissaire enquêteur rencontre le pétitionnaire et lui communique les observations et propositions du public préalablement consignées.

Le pétitionnaire dispose d'un **délai de cinq jours pour formuler ses observations.**

Cette étape se déroule dans le délai de trois semaines à compter de la fin de la consultation du public. »

I- Observations et contributions relevées pendant la durée de la consultation.

L'intégralité des observations et contributions sont rapportées dans le document joint en annexe de la présent synthèse.

I-1- L'importance de la consultation du dossier et du registre pendant la période de consultation. (Procédure dématérialisée)

Le site dématérialisé mis à disposition du public, a été largement visité. Le dossier a donné lieu à une consultation assidue.

Ainsi, il a pu être décompté que le site a reçu

9 951 visites ;

que le dossier a fait l'objet de

7 307 téléchargements ;

Néanmoins, l'application choisie pour le site n'a retenu que seuls **51 visiteurs** ont
déposé au moins une contribution.

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

II-Les contributions du public.

II.1. Le décompte

L'ensemble des contributions du public, exprimé pendant la consultation fait l'objet d'une relation exhaustive jointe en annexe de la présente.

Il en résulte que la consultation sur ces 3 mois, a relativement peu mobilisé la population (dans une commune qui compte un peu plus de 8 000 habitants (près de 50 000 habitants sur la communauté de TERRE DU VAL DE LOIRE) :

- Une vingtaine de personnes lors de la réunion d'ouverture de la consultation ; et une quinzaine également environ lors de la réunion de clôture.
- Les deux permanences n'ont que peu déplacé le public venu m'apporter leur contribution. Contributions orales ou contributions écrites, les unes et les autres ont été consignées sur le registre dématérialisé.

A la fin de cette consultation , j'observe que le site a reçu

9 951 visiteurs uniques,

7307 téléchargements ont été effectués

mais seulement **51** visiteurs ont déposée une **contribution** . *(soit seulement 0.5% des visiteurs) .*

Ainsi, malgré cette importante fréquentation apparente, malgré ce fort nombre de téléchargements, il n'a été en fait enregistré **que 63 contributions** .

Des contributions sur le registre dématérialisé ,

- **27 contributions** ont donné lieu à l'expression d'un **avis défavorable**;
- **20 contributions** ont été consignées dans le registre comme étant **favorables** au projet;
- **13 contributions** on fait l'objet de **questions** sur le projet;
- **2 contributions sans avis**, le contributeur déclare ne pas pouvoir se prononcer.
- 1 contribution est considérée comme un doublon.

II-2- L'analyse des observations et contributions recueillies par thème.

La consultation publique fait apparaître des positions contrastées sur le projet d'implantation de JORIS IDE à BEAUGENCY.

Les contributions recueillies expriment à la fois un soutien marqué au développement économique local mais de fortes réserves portant sur les conséquences environnementales, routières, paysagères, sanitaires et financières du projet.

Les avis sont particulièrement tranchés.

Il semble bien que les positions ne peuvent se rejoindre. Il s'agit de positions de fond et de principe difficilement conciliables.

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

Plusieurs contributions prennent également la forme de demandes de précisions techniques ou juridiques, auxquelles le porteur de projet ainsi que la municipalité se sont efforcés d'apporter des réponses au fur et à mesure de la consultation.

Mais, il semble bien que les réponses apportées ne satisfont pas certains contributeurs qui restent sur leurs positions et conservent une forme de méfiance, de doute sur la qualité des études et des réponses.

II-3- Synthèse thématique des arguments favorables.

Cette partie recense les arguments explicitement favorables au projet, ainsi que les éléments de soutien ou d'acceptabilité formulés dans des contributions favorables ou nuancées.

- **Création et maintien d'emplois locaux :** C'est l'argument favorable le plus fréquent ; il porte sur la création d'emplois, le maintien d'une activité industrielle sur le territoire et la possibilité d'offrir des débouchés professionnels à proximité des habitants.
- **Dynamisme économique du territoire :** plusieurs contributions présentent le projet comme une opportunité de redynamisation économique pour Beaugency et les communes voisines, en particulier dans un contexte de recul ou de faiblesse de l'activité industrielle locale.
- **Attractivité résidentielle et démographique :** certains contributeurs estiment que l'arrivée ou le développement d'une entreprise peut attirer des familles, soutenir la population active, maintenir les écoles, les associations et les services locaux.
- **Retombées pour les commerces, artisans et services :** les contributions favorables soulignent que l'activité générée pourrait bénéficier aux commerces, fournisseurs, artisans et services du secteur.
- **Renforcement des recettes et des moyens publics :** le projet est parfois vu comme une source de recettes fiscales ou de ressources permettant de maintenir les services publics locaux et, indirectement, d'agir aussi pour le patrimoine naturel ou communal.
- **Soutien à l'industrie et à la production locale :** plusieurs avis insistent sur l'importance de conserver ou développer une activité industrielle, plutôt que de laisser le territoire dépendre d'activités extérieures ou de grands pôles urbains.
- **Entreprise déjà implantée localement :** des contributeurs jugent positif qu'une entreprise déjà présente dans le secteur poursuive son développement à proximité, plutôt que de quitter le territoire.
- **Projet industriel distinct d'une plateforme logistique :** certains avis favorables ou nuancés rappellent que le projet concerne un site de production et non une simple plateforme logistique, ce qui rendrait son utilité économique plus forte.

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

- **Production de matériaux utiles à la rénovation énergétique** : plusieurs soutiens mettent en avant la fabrication de panneaux ou produits isolants, jugés utiles pour la performance énergétique des bâtiments et la transition écologique.
- **Réduction potentielle de certains transports** : quelques contributions considèrent que produire localement ou en France pourrait réduire des transports depuis l'étranger et donc limiter une partie de l'empreinte carbone associée.
- **Prise en compte des enjeux environnementaux, sanitaires et de sécurité** : certaines contributions favorables indiquent avoir lu le dossier et considèrent que les impacts, risques ou mesures de limitation ont été sérieusement étudiés.
- **Choix d'un seul industriel plutôt qu'une multiplication d'entreprises** : un argument favorable soutient qu'une seule implantation industrielle générerait moins de flux qu'un morcellement du site entre de nombreuses entreprises.
- **Acceptation du site comme zone déjà destinée à l'activité économique** : certains avis favorables rappellent que le terrain est identifié depuis longtemps pour l'activité économique ou qu'il appartient à une zone à vocation industrielle ou artisanale.
- **Confiance dans la capacité de l'entreprise à respecter les règles** : des éléments favorables reposent sur l'idée que l'entreprise respectera les prescriptions réglementaires, notamment au titre des installations classées et des études réalisées.

II-3-1- Tableau des arguments favorables recensés

Thème	Argument favorable recensé	Contributions concernées
Emploi	Création d'emplois directs ou futurs emplois pour les habitants du territoire.	4, 10, 12, 16, 21, 22, 23, 24, 36, 37, 38, 39, 43, 48, 52, 53
Emploi	Maintien ou développement de l'emploi local, avec possibilité de travailler plus près de son domicile.	10, 12, 21, 22, 36, 37, 38, 53
Économie locale	Dynamisation économique de Beaugency et du territoire.	10, 16, 22, 23, 24, 36, 37, 38, 39, 43, 51, 52, 53
Économie locale	Développement ou renforcement du tissu économique local.	38, 39, 43, 51, 52, 53
Économie locale	Retombées positives pour les commerces, artisans, fournisseurs et services locaux.	22, 23, 38
Attractivité	Projet susceptible d'attirer ou maintenir une population active et de nouvelles familles.	12, 22, 38, 53
Attractivité	Soutien indirect aux écoles, associations sportives et services de proximité.	22, 38, 53
Services publics	Recettes ou ressources économiques pouvant contribuer au maintien des services publics locaux.	38, 53

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

Industrie	Soutien à l'implantation ou au maintien d'une activité industrielle sur le territoire.	4, 16, 21, 36, 37, 38, 43, 53
Industrie	Projet considéré comme une opportunité pour un territoire ayant peu ou plus assez d'industrie.	38, 53
Entreprise locale	Entreprise déjà implantée localement qui poursuit son développement dans le secteur.	16, 36, 37, 43, 53
Projet de production	Projet présenté comme un site de production et non comme une plateforme logistique.	2, 43, 53
Rénovation énergétique	Fabrication de panneaux sandwich, produits isolants ou matériaux utiles à la performance énergétique des bâtiments.	2, 4, 21, 43, 53
Transition écologique	Contribution possible à la transition énergétique ou écologique grâce à des matériaux performants pour le bâtiment.	4, 21, 53
Relocalisation	Production locale ou nationale susceptible de réduire des transports depuis l'étranger ou de remplacer une production importée.	21, 53
Trafic	Une seule industrie sur le terrain générerait moins de flux qu'une multiplication d'entreprises.	2
Trafic	Flux de camions jugé modeste ou peu différent de la situation existante du fait de l'implantation actuelle à Baule.	16, 38
Implantation	Implantation en milieu rural jugée positive plutôt qu'une concentration dans les grandes agglomérations.	16
Foncier et urbanisme	Terrain déjà destiné à l'activité économique depuis longtemps ou situé dans une zone prévue pour ce type d'activité.	53
Environnement	Dossier perçu comme ayant pris en compte les enjeux environnementaux.	36, 37, 53
Santé et sécurité	Questions de santé, sécurité et risques jugées étudiées sérieusement avec des mesures concrètes prévues.	36
Confiance réglementaire	Confiance exprimée dans le respect des règles ICPE et des prescriptions réglementaires.	41
Innovation et avenir	Possibilité évoquée d'évolution vers des produits biosourcés, alternatifs ou plus écologiques.	2
Intérêt général local	Projet présenté comme une chance, une bonne nouvelle ou une opportunité pour Beaugency.	10, 16, 23, 24, 36, 37, 39, 43, 48, 51, 52, 53

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

Observation : le nombre d'arguments favorables est moins élevé que celui des arguments défavorables, mais certains thèmes reviennent de manière répétée, principalement l'emploi, le dynamisme économique, le maintien d'une activité industrielle et l'utilité des produits fabriqués pour la rénovation énergétique.

II-4- Synthèse thématique des arguments défavorables.

Cette analyse recense les arguments défavorables ou critiques formulés dans les contributions, y compris lorsqu'ils prennent la forme de questions, de demandes de garanties ou de réserves conditionnelles.

- **Trafic routier, poids lourds et sécurité :** de nombreuses contributions dénoncent l'augmentation du trafic, notamment des poids lourds, sur des axes déjà considérés comme saturés ou inadaptés, avec des effets attendus tels des bouchons, un risque d'insécurité routière, l'état des routes, le bruit, la pollution et la qualité de vie.
- **Artificialisation des sols et consommation d'espaces agricoles ou naturels :** l'argument revient très fréquemment : le projet est critiqué parce qu'il imperméabiliserait plusieurs hectares, réduirait des terres agricoles ou naturelles, contredirait les objectifs de sobriété foncière et créerait un précédent d'urbanisation supplémentaire.
- **Choix du site et alternatives insuffisamment étudiées :** plusieurs contributeurs estiment que l'implantation à Beaugency est mal choisie, trop éloignée des accès autoroutiers, et qu'une implantation à BAULE, MEUNG-SUR-LOIRE, MER, dans une friche ou dans une zone déjà mieux équipée aurait dû être privilégiée.
- **Cumul des projets et effets globaux :** l'opposition ne porte pas toujours sur le seul projet JORIS IDE mais sur son cumul avec d'autres projets, notamment la plateforme évoquée en face, les logements et d'autres artificialisations déjà engagées, ce qui alimente l'inquiétude sur la saturation routière, foncière et environnementale.
- **Biodiversité, continuités écologiques et zones humides :** des contributions évoquent la destruction d'habitats, la présence d'espèces protégées ou remarquables, le morcellement des milieux, « l'engrillagement », la perte de corridors écologiques et l'insuffisance des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation.
- **Eau, nappe phréatique, ruissellement et assainissement :** plusieurs réserves portent sur les eaux pluviales, l'exutoire final, le risque de pollution de la nappe de Beauce, les zones humides, le ruissellement, les risques d'inondation, ainsi que le raccordement à la station d'épuration de Tavers, contestée par certains contributeurs.
- **Risques industriels et substances dangereuses :** le pentane, les cuves enterrées, les produits dérivés du pétrole et les risques accidentels sont mentionnés comme

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

sources de danger potentiel pour l'eau, les milieux aquatiques, les riverains et la santé publique.

- **Nuisances sonores, lumineuses et cadre de vie** : les habitants redoutent les bruits de production, les allées et venues de camions, les horaires d'activité, l'éclairage nocturne, la perte de tranquillité, la dégradation du paysage et la baisse d'attractivité résidentielle.
- **Paysage, patrimoine et UNESCO** : plusieurs contributions invoquent la zone tampon UNESCO, les coupures vertes, les co visibilitées avec les monuments de BEAUGENCY, les chemins de randonnée, l'identité paysagère de la ville et la nécessité d'une étude patrimoniale spécifique.
- **Conformité juridique et documents de planification** : des arguments mentionnent le ZAN, le SRADDET, le SCOT, le PLU, le PADD, le SAGE, le SDAGE, Natura 2000, l'absence d'avis MRAe, la complétude du dossier et doutent de la compatibilité du projet avec les règles supérieures.
- **Économie, emplois et bilan coûts-bénéfices contestés** : certains contributeurs relativisent les 66 emplois annoncés, s'interrogent sur leur nature, leur caractère local, leur stabilité, et estiment que les retombées économiques ne compensent pas les coûts collectifs, environnementaux et paysagers.
- **Financement public, réseaux, voirie et équité** : plusieurs questions portent sur le coût des voiries, réseaux, équipements, prix du foncier, éventuels avantages consentis, charges pour les contribuables et répartition entre commune, intercommunalité, département et entreprise.
- **Défiance envers la procédure de consultation** : plusieurs contributions expriment le sentiment que la décision serait déjà prise, que l'enquête serait une formalité, que certains éléments essentiels manqueraient ou que les réponses apportées seraient trop vagues.
- **Critique du modèle industriel et climatique** : des contributeurs replacent le projet dans le contexte du changement climatique, des limites planétaires, de la sobriété, du recours aux dérivés pétroliers et de la nécessité de réorienter l'économie vers des activités jugées plus durables.

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

II-4-1-Tableau exhaustif des arguments défavorables recensés

Thème	Argument défavorable ou critique recensé	Contributions concernées
Trafic	Augmentation du trafic routier et des poids lourds dans Beaugency, Baule ou les axes voisins.	1, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 14, 15, 17, 19, 26, 41, 42, 45, 46, 50, 55, 57, 58, 61, 62
Trafic	Axes déjà saturés, notamment aux heures de pointe, avec risque d'aggravation des embouteillages.	1, 3, 5, 7, 14, 15, 26, 42, 46, 55, 57, 61, 62
Trafic	Absence de voie de contournement, d'accès direct à l'autoroute ou d'infrastructures adaptées.	8, 9, 15, 17, 19, 41, 45, 62
Trafic	Implantation jugée moins cohérente que des sites proches d'une sortie d'autoroute, notamment Meung-sur-Loire, Mer ou Baule.	6, 8, 9, 19, 41, 45, 49, 61, 62
Trafic	Dégradation accélérée des routes et interrogation sur le financement de leur entretien.	8, 9, 16, 17, 19, 42, 46, 54
Sécurité	Risque accru d'accidents, danger pour les riverains, les enfants et les usagers locaux.	13, 14, 15, 17, 42
Nuisances	Augmentation du bruit lié aux camions, aux horaires d'activité, aux laminoirs ou aux activités industrielles.	3, 6, 13, 14, 15, 17, 41, 50, 57, 58, 61
Nuisances	Crainte de pollution lumineuse ou d'éclairage nocturne insuffisamment justifié.	3, 41, 58
Cadre de vie	Dégradation de la qualité de vie, perte de tranquillité et baisse d'attractivité résidentielle.	6, 7, 13, 14, 15, 17, 42, 50, 55
Cadre de vie	Crainte d'une perte de valeur ou de difficulté de vente des logements riverains.	6, 50
Artificialisation	Artificialisation ou imperméabilisation de plusieurs hectares de sols.	8, 9, 17, 19, 26, 42, 44, 47, 49, 56, 58, 59, 61, 62
Artificialisation	Contradiction avec les objectifs de sobriété foncière, ZAN ou réduction de la consommation d'espaces.	17, 19, 42, 49, 58, 59, 62
Artificialisation	Consommation de terres agricoles, terres arables ou espaces naturels jugés précieux.	8, 9, 17, 19, 42, 49, 61, 62, 63

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

Artificialisation	Absence ou insuffisance de compensation agricole ou environnementale.	11, 46, 58, 62
Alternatives	Insuffisance des recherches d'alternatives : friches, réhabilitation, location, bâtiments existants, site de Baule ou zones mieux situées.	6, 8, 9, 19, 41, 45, 49, 56, 61, 62
Alternatives	Friche Tréca ou autres friches industrielles jugées préférables à une nouvelle artificialisation.	19, 49, 61, 62
Alternatives	Interrogation sur le devenir du site de Baule et risque de nouvelle friche.	19, 41, 56, 61
Cumul	Effets cumulés avec d'autres projets, notamment Rexel ou Val de Loire Promotion.	1, 13, 14, 32, 46, 56, 58, 59, 62
Cumul	Crainte d'une dynamique globale de bétonisation : logements, zones d'activité, plateformes, site de Baule abandonné.	14, 19, 26, 44, 49, 56, 58, 59, 62
Biodiversité	Destruction ou dégradation d'habitats naturels, zones de chasse ou de reproduction.	17, 42, 46, 58, 61, 62, 63
Biodiversité	Présence d'espèces protégées, oiseaux protégés, gosse de Nissole ou autres enjeux naturalistes.	29, 46, 61, 62
Biodiversité	Morcellement des espaces naturels, coupure des continuités écologiques et limitation du déplacement de la faune par les clôtures.	58, 61, 62
Eau	Risque de pollution de la nappe phréatique, notamment nappe de Beauce.	19, 29, 41, 47, 57, 61, 62
Eau	Inquiétudes sur les cuves enterrées, leur profondeur, leur fin de vie et le risque de fuite ou de pollution.	41, 57, 62
Eau	Gestion des eaux pluviales jugée incohérente, insuffisamment documentée ou nécessitant un plan précis d'exutoire.	59, 60
Eau	Risque accru de ruissellement, inondations ou altération des fonctions d'absorption des sols.	47, 62
Eau	Protection insuffisante ou morcellement de zones humides.	58, 62

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

Assainissement	Raccordement à la station d'épuration de Tavers contestée ou jugée illégale/saturée.	41, 47, 58, 62
Risques industriels	Usage du pentane ou de produits dangereux, inflammables, toxiques ou dérivés du pétrole.	19, 41, 57, 62
Risques industriels	Risque zéro inexistant malgré les précautions réglementaires.	57, 62
Santé	Émissions polluantes, pollution atmosphérique et effets sanitaires possibles pour les riverains.	13, 14, 15, 17, 19, 42, 57, 62
Santé	Omission ou interrogation sur des établissements sensibles, notamment cantine centrale ou école des Chaussées.	19, 31, 41
Paysage	Atteinte aux paysages, à la respiration paysagère, aux vues et aux espaces ouverts.	14, 17, 19, 41, 42, 61, 62, 63
Patrimoine	Atteinte potentielle à la zone tampon UNESCO, aux coupures vertes, aux covisibilités et à l'identité patrimoniale du Val de Loire.	19, 28, 41, 61, 62, 63
Patrimoine	Absence alléguée ou insuffisance d'étude patrimoniale spécifique et d'analyse de compatibilité avec le plan de gestion UNESCO.	28, 41, 61, 62, 63
Urbanisme	Questionnement sur la localisation réelle en zone d'activités, hors ZAC ou hors tache urbaine.	19, 41, 58, 61, 62
Urbanisme	Incompatibilité alléguée avec le SCOT, le PLU, le PADD ou les documents de planification.	41, 59, 62
Environnement réglementaire	Non-respect allégué ou insuffisance au regard du SRADDET, ZAN, SAGE, SDAGE, Natura 2000, accords de Paris ou séquence ERC.	29, 49, 58, 59, 62
Dossier	Absence d'avis MRAe ou difficulté à apprécier la qualité indépendante de l'étude d'impact.	27, 61
Dossier	Complétude, régularité ou précision du dossier questionnée.	27, 30, 31, 32, 35, 41, 59, 60, 61

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

Dossier	Étude de trafic jugée ancienne, peu claire ou insuffisante.	41, 62
Économie	Nombre d'emplois jugé insuffisant ou bénéfice emploi considéré comme surestimé.	1, 14, 17, 19, 26, 45, 61
Économie	Nature des emplois demandée : CDI, CDD, qualification, emplois locaux ou non.	19, 45
Économie	Bilan coûts-bénéfices jugé défavorable pour les habitants ou le territoire.	8, 9, 17, 19, 42, 49, 61, 62
Finances publiques	Interrogation sur le prix du foncier, les avantages financiers, le financement des réseaux et les charges publiques.	19, 33, 34, 41, 46, 54
Finances publiques	Crainte que les contribuables supportent les coûts de voirie, réseaux, équipements ou remise en état.	8, 9, 19, 41, 46
Procédure	Sentiment que la décision est déjà actée et que la consultation est une formalité.	25, 50, 55, 61
Procédure	Critique de réponses jugées vagues, répétitives ou insuffisantes.	55, 60, 61
Procédure	Défiance envers la participation d'élus ou le traitement des avis des administrés.	25, 55
Climat	Projet jugé contraire aux impératifs climatiques, aux objectifs de baisse des émissions et à la sobriété.	17, 41, 44, 49, 57, 62
Climat	Usage de matériaux dérivés du pétrole ou d'isolants chimiques critiqué au regard du réchauffement climatique.	19, 41, 57, 62
Modèle de développement	Critique d'un modèle économique ancien fondé sur le béton, le transport routier et l'industrialisation consommatrice d'espaces.	17, 49, 56, 62
Mobilités douces	Contradiction entre discours sur les modes doux et insuffisance de pistes cyclables ou liaisons adaptées.	13, 14, 46, 54
Assurances et responsabilités	Questions sur la prise en charge des risques, assurances, banques et responsabilités en cas de pollution ou de fin de vie des installations.	41, 62

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

Observation : certains numéros apparaissent plusieurs fois car une même contribution développe plusieurs arguments distincts. Les contributions favorables ou strictement informatives n'ont été mentionnées que lorsqu'elles contiennent une réserve, une question critique ou un élément repris comme argument défavorable par d'autres contributeurs.

Un pièce annexe jointe : LISTE EXHAUSTIVE DES CONTRIBUTIONS APPORTEES PENDANT LA DUREE DE LA CONSULTATION

Fait à BEAUGENCY, le 10/07/2026.

Annick DUPUY, commissaire enquêtrice.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Annick Dupuy', with a long horizontal stroke extending to the right.

CREATION D'UN SITE INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE PANNEAUX DE MOUSSE DE POLYISOCYANURATE (PIR)

DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTE PAR JORIS IDE ATLANTIQUE COMPTOIR DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE
